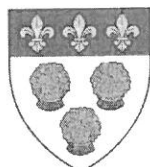


REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Eure
Arrondissement d'Évreux



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Date de convocation :
24/03/2017

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 30

Conseillers votants : 34

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212706816-20170331-55556-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2017



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 31 MARS 2017

L'an deux mil dix sept, le vendredi trente et un mars à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Sébastien LECORNU, Mme Catherine GIBERT, M. Thierry CANIVET, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Nicole BALMARY , M. Jérôme GRENIER, Mme Léocadie ZINSOU, M. Alexandre HUAU-ARMANI, Adjoint

Mme Agnès BRENIER , Mme Jeanne DUCLOUX, M. Hervé HERRY, M. Philippe CLERY-MELIN, M. Luc VOCANSON, M. Henri-Florent COTTE, Mme Nathalie ROGER, M. Jean-Marie MBELO, Mme Aurélie BLANCHARD , M. Valentin LAMBERT, Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Philippe GUIRAUDON, Mme Evelyne HORNAERT, M. Yann FRANCOISE, M. Jean-Claude MARY, Mme Brigitte LIDÔME, Mme Sylvie MALIER, M. Steve DUMONT, M. Philippe NGUYEN THANH, Mme Hélène SEGURA, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Mariemke de ZUTTERE à Mme Catherine GIBERT
Mme Nathalie LAMARRE à Mme Dominique MORIN
Mme Marie-Laure HAMMOND à M. Steve DUMONT
M. Gabriel SINO à M. Philippe NGUYEN THANH

Absents :

M. Erik ACKERMANN

Secrétaire de séance : M. MARY

N° 0018/2017

Rapporteur : Catherine GIBERT

OBJET : Centres sociaux - Demande de subvention REAAP et Fonds propres - Conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure

Commune de VERNON

Depuis 2014, les crédits de financement de l'Etat dédiés au Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement (REAAP) sont transférés à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). La CAF peut donc attribuer une subvention à l'Espace Simone Veil sur quatre ateliers spécifiques : « mardi des tous petits », « éveil corporel des tous petits », « Parentalité en chanson » et « comment améliorer sa communication avec son ado ».

Dans ce cadre et au titre de l'année 2017, l'Espace Simone Veil demande à la CAF un soutien financier de 6 000€.

Les FONDS PROPRES de la CAF de l'Eure viennent compléter la prestation Animation Collective Familles axée sur le soutien à la rémunération du personnel.

Les FONDS PROPRES soutiennent les activités du projet familles des deux centres sociaux ayant pour objectif :

- D'accompagner la responsabilité parentale, d'appréhender mieux l'école, l'éducation et le développement de leurs enfants.
- De soutenir les familles et de développer les relations intrafamiliales.
- De valoriser les savoirs des parents.
- De soutenir les familles qui luttent contre les problématiques liées notamment à la monoparentalité.
- D'acquérir une meilleure autonomie dans la gestion de leur temps libre.

Au titre de l'année 2017, et sur les fonds propres de la CAF de l'Eure chacun des centres sociaux demande respectivement un soutien financier :

- Pour le Centre social « les Pénitents » : 6 000€ ;
- Pour l'espace Simone Veil : 6 000€.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le versement de ces subventions est conditionné par la signature d'une convention proposée par la Caisse d'Allocations Familiales,

Considérant l'intérêt de mener ces actions d'accompagnement à la parentalité dans les centres sociaux et de solliciter les subventions permettant de financer ces projets,

Considérant l'exposé du rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure, l'obtention de subventions au titre Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement (REAAP) pour le projet de l'Espace Simone Veil.
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure, l'obtention de subventions au titre des FONDS PROPRES pour l'Espace Simone Veil et le centre social « Les pénitents ».
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Affaires sociales, famille, handicap, seniors et logement

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,



Signé électroniquement par,
Francois OUZILLEAU

Commune de VERNON

Maire de Vernon, Président du CCAS

Le Maire soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte, a été transmis en Préfecture le 04/04/17 sous le numéro publié ou affiché ou notifié le 05/04/17 est exécutoire.

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

* Accusé réception en Préfecture
no 027-212706816-20170331-55556-DE